



# Solidarité internationale : imposer notre devoir de vigilance aux multinationales

14 juillet 2019



Le 28 mai 2019, les dockers de Fos sur mer annonçaient qu'ils « ne chargeraient aucune arme, aucune munition pour quelle que guerre que ce soit » face aux projets d'embarquement d'armes à destination de l'Arabie Saoudite qui mène une guerre meurtrière contre les populations civiles du Yemen. Cette déclaration nous rappelle que si l'histoire ouvrière et syndicale s'est construite grâce aux luttes d'émancipation et pour de nouveaux droits, elle est aussi le produit de la solidarité entre les peuples.

Le syndicalisme de transformation sociale et internationaliste défendu par l'Union syndicale Solidaires, c'est celui qui, au-delà du « dialogue social », questionne le sens de notre travail quotidien, ce à quoi notre force de travail contribue. C'est un syndicalisme qui ne saurait se contenter de discours sur la « responsabilité sociale » de nos employeur-ses.

L'Union syndicale Solidaires se réjouit à l'idée que la loi de 2017 sur le devoir de vigilance des multinationales puisse enfin porter ses fruits.

Elle suivra avec attention les suites données aux mises en demeure de Total de se conformer à la loi en prenant toutes les mesures pour :

- Eviter, d'une part, que le méga-projet pétrolier que la multinationale prévoit en Ouganda ne porte des atteintes graves aux droits humains de milliers de personnes.
- Réduire massivement et rapidement ses émissions de gaz à effet de serre afin de limiter les risques d'atteintes graves à la santé des personnes, à l'environnement et aux droits humains correspondant.

Et si le prix à payer est le retrait de Total du sponsoring des jeux de 2024... tant mieux !

L'Union syndicale Solidaires se félicite, avec la mise en examen de Samsung France annoncée fin juin, que les violations des droits des travailleur-ses à l'autre bout de la chaîne de production et de l'autre côté de la planète soient dénoncées et, espérons, condamnées dans les pays qui en profitent le plus.

Et enfin, l'Union syndicale Solidaires prend note des révélations de l'ONG SumOfUs, le 8 juillet, sur les liens financiers entre AXA et plusieurs sociétés israéliennes impliquées dans l'occupation, illégale, de la Cisjordanie, rapport qui fait suite à un précédent rapport qui épinglait 4 banques françaises et la société AXA, rapport auquel l'Union syndicale Solidaires avait contribué.

Ces dernières semaines et ces différentes démarches montrent le dynamisme d'un mouvement social,

capable de s'emparer de nouvelles formes de lutte pour dire que les capitalistes nous coûtent cher, que nous leur demanderons toujours des comptes et que nous serons toujours solidaires des travailleur-ses du monde entier, comme de ceux et celles, sous-traitants, travailleur-ses au noir... ici qui travaillent dans les pire conditions pour les grands groupes.

## **Solidarité internationale : imposer notre devoir de vigilance aux multinationales**

Le 28 mai 2019, les dockers de Fos sur mer annonçaient qu'ils « ne chargeraient aucune arme, aucune munition pour quelle que guerre que ce soit » face aux projets d'embarquement d'armes à destination de l'Arabie Saoudite qui mène une guerre meurtrière contre les populations civiles du Yemen. Cette déclaration nous rappelle que si l'histoire ouvrière et syndicale s'est construite grâce aux luttes d'émancipation et pour de nouveaux droits, elle est aussi le produit de la solidarité entre les peuples.

Le syndicalisme de transformation sociale et internationaliste défendu par l'Union syndicale Solidaires, c'est celui qui, au-delà du « dialogue social », questionne le sens de notre travail quotidien, ce à quoi notre force de travail contribue. C'est un syndicalisme qui ne saurait se contenter de discours sur la « responsabilité sociale » de nos employeur-ses.

L'Union syndicale Solidaires se réjouit à l'idée que la loi de 2017 sur le devoir de vigilance des multinationales puisse enfin porter ses fruits.

Elle suivra avec attention les suites données aux mises en demeure de Total de se conformer à la loi en prenant toutes les mesures pour :

- Eviter, d'une part, que le méga-projet pétrolier que la multinationale prévoit en Ouganda ne porte des atteintes graves aux droits humains de milliers de personnes.
- Réduire massivement et rapidement ses émissions de gaz à effet de serre afin de limiter les risques d'atteintes graves à la santé des personnes, à l'environnement et aux droits humains correspondant.

Et si le prix à payer est le retrait de Total du sponsoring des jeux de 2024... tant mieux !

L'Union syndicale Solidaires se félicite, avec la mise en examen de Samsung France annoncée fin juin, que les violations des droits des travailleur-ses à l'autre bout de la chaîne de production et de l'autre côté de la planète soient dénoncées et, espérons, condamnées dans les pays qui en profitent le plus.

Et enfin, l'Union syndicale Solidaires prend note des révélations de l'ONG SumOfUs, le 8 juillet, sur les liens financiers entre AXA et plusieurs sociétés israéliennes impliquées dans l'occupation, illégale, de la Cisjordanie, rapport qui fait suite à un précédent rapport qui épinglait 4 banques françaises et la société AXA, rapport auquel l'Union syndicale Solidaires avait contribué.

Ces dernières semaines et ces différentes démarches montrent le dynamisme d'un mouvement social, capable de s'emparer de nouvelles formes de lutte pour dire que les capitalistes nous coûtent cher, que nous leur demanderons toujours des comptes et que nous serons toujours solidaires des travailleur-ses du monde entier, comme de ceux et celles, sous-traitants, travailleur-ses au noir... ici qui travaillent dans les pire conditions pour les grands groupes.

**31 rue de la  
Grange aux belles  
75 010 Paris**

**Téléphone 33 1 58 39 30 20  
Télécopie 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org  
www.solidaires.org**



- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Solidarite-internationale-imposer-notre-devoir-de-vigilance-aux-multinationales>